

Syndicat mixte du Grand site Gâvres-Quiberon (Siren: 255613358)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

ture juridique Syndicat mixte fermé	
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Etel
Arrondissement	Lorient
Département	Morbihan
Interdépartemental	non

Date de création

Date de création	04/02/1997
Date d'effet	04/02/1997

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Même nombre de sièges
Nom du président	M. Adrien LE FORMAL

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	Mairie d'Etel
uméro et libellé dans la voie 8, place de la République	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	56410 Etel
Téléphone	02 97 55 35 19
Fax 02 97 55 34 14	
Courriel	mairie-etel-dgs@fr.oleane.com
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Contributions budgétaires des membres
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	21 139
Densité moyenne	197,06

Périmètres

Nombre total de membres: 7

- Dont 6 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
56	Erdeven (215600545)	3 579
56	Etel (215600552)	2 217
56	Plouharnel (215601683)	2 081
56	Plouhinec (215601691)	5 099
56	Quiberon (215601865)	5 202
56	Saint-Pierre-Quiberon (215602343)	2 208

- Dont 1 groupement membre :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
56	Communauté d'agglomération du pays de Lorient (245600341)	CA

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement

Environnement et cadre de vie

- Autres actions environnementales
- Le syndicat a pour objet l'examen, la définition et la prise des dispositions ou mesures nécessaires à une meilleure gestion des flux et des usages compatibles avec la préservation du patrimoine et des paysages du Grand Site de Gâvres-Quiberon. A cet effet, le syndicat pourra réaliser toutes études ou travaux nécessaires à la réalisation de son objet. Il pourra également conclure avec les administrations, collectivités publiques, établissements publics ou partenaires privés, des conventions ou marchés par un moyen ou un autre à contribuer à la réalisation de son objet.

 Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)